

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 JUILLET 2015

L'an deux mille quinze, le seize juillet à dix neuf heures, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUMENIL, Maire.

Etaient présents :

Mesdames DARRIET, DUFFILLOL, GOUDENECHÉ, JURADO-GONZALEZ
Messieurs BALADE, BOURREL, CHALOU PIN, GARRIGUES, LAFOSSE, MANGIEU,
NORMANT

Absence excusée : Madame REVIRON qui donne pouvoir à Madame DUFFILLOL

Monsieur Jean-Philippe MANGIEU est élu secrétaire de séance

DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Madame Valérie ZOMERO est démissionnaire. Monsieur le Maire fait lecture du courrier qu'elle a envoyé.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUI N 2015

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la réunion du 18 juin 2015 :
approbation à l'unanimité

DELIBERATION TARIF SALLE POLYVALENTE

Les tarifs actuels de location sont les suivants :

- Associations de Bieujac : gratuit
- Habitants Bieujac : 60 €
- Extérieurs : 350 €

Evelyne Jurado-Gonzalez exprime le souhait de tenir compte de la valeur de renouvellement du matériel pour fixer le tarif.

André Bourrel estime les tarifs actuels sous-évalués par rapport à ce qui est pratiqué dans d'autres Communes.

Des exemples de Communes accordant la gratuité de leurs salles aux résidents sont donnés. Jean-Luc Lafosse rappelle qu'initialement la mise à disposition de la salle était gratuite ; la participation demandée correspondant à une contribution aux frais de chauffage, électricité, eau et nettoyage.

En 2014, la salle a été louée 16 fois (dont 3 extérieurs)

La délibération est reportée en septembre pour une mise en œuvre des nouveaux tarifs au 1er janvier 2016

GIRONDE NUMERIQUE (HAUT DEBIT)

Le dossier est présenté par Jean-Philippe Mangieu.

La situation actuelle laisse apparaître que la quasi-totalité des 203 lignes téléphoniques alimentant la Commune ont des débits théoriques sensiblement inférieurs à 2 Mégabits/seconde, avec une situation réelle plus sombre encore.

Une solution pourrait consister en l'installation d'un équipement (NRA « Montée en débit ») qui permettrait à la très grande majorité des utilisateurs d'internet de Bieujac de bénéficier d'un débit 20 à 40 fois supérieur à ce qu'ils connaissent actuellement : cela passe par un choix d'investissement à faire par Gironde Numérique.

Le principe de dépôt d'une demande officielle auprès de Gironde Numérique, de la Communauté de Communes et du Conseil Départemental est retenu par l'ensemble du Conseil.

Préalablement, deux questionnaires vont être lancés :

- auprès d'un échantillon de la population afin de mesurer les écarts constatés suivant les implantations géographiques dans la commune entre les débits officiellement annoncés (par les opérateurs et Gironde Numérique) et les débits réellement mesurés
- auprès d'utilisateurs professionnels pour mesurer leur niveau de satisfaction par rapport à la situation actuelle et connaître leurs besoins et leurs attentes

TERRAIN « MAISON NEUVE »

Il reste actuellement un terrain à vendre, d'une superficie de 1450 m², au prix de 72 500€.

Le Conseil donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la vente de ce terrain avec un éventuel acheteur, sur la base du prix mentionné ci-dessus.

Par ailleurs, il est décidé de faire effectuer le bornage d'un terrain de 800 m² situé (hors lotissement) à proximité du lotissement « Hameau des Sources» pour le mettre en vente sur base d'un prix de 50 €/m²

COMPTE-RENDU DES REUNIONS

- **SDEEG** (Jean-Philippe Mangieu) : Assemblée générale du 25 juin 2015

1. Budget 2014

La situation financière est tout à fait satisfaisante (excédent global de 2 968 402€)

2. Loi sur la transition énergétique

Le texte a été examiné en 2ème lecture au sénat

Création d'un Comité du système de distribution publique d'électricité (Etat, distributeurs, Syndicats de distribution)

Création d'une Commission consultative au sein du Syndicat avec toutes les

CdC/Communautés d'agglomérations/Métropole

3. Texte de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)

Pas de changement pour la responsabilité concernant la distribution de Gaz et d'Electricité (syndicats énergie)

Débat en cours pour l'eau et l'assainissement

Notion de « seuil » : on s'oriente vers un seuil à 15 000 (+/- 20%) ; aujourd'hui proposition sénat à 5 000 et assemblée nationale à 20 000

4. Groupement énergie

Gaz : tarifs obtenus inférieurs de 25% par rapport au tarif réglementé (Gaz de Bordeaux)

Electricité : attribution des marchés début septembre (SDEEG : le plus gros groupement en France ?)

5. Droit du sol

Nouveau service en place au 1^{er} Juillet 2015 à disposition des communes (y compris soutien juridique)

6. Groupement commandes achat fournitures et services

Regroupement des cinq Syndicats d'énergie d'Aquitaine pour achats groupés sur leur périmètre de compétences (coordonnateur SDEE47)

1er acte d'achat : bornes de recharge pour véhicules électriques

- **S.I.C.T.O.M** (Guillaume Normant) : réunion du 1^{er} juillet 2015

Le rapport d'activités 2014 est à la disposition de tous en Mairie

Les travaux d'agrandissement de la déchetterie suivent leur cours

- **S.I.A.E.P.A.** (Jean-François Chaloupin) Comité syndical du 23 juin 2015

Le rapport d'activités annuel 2014 est à la disposition de tous en Mairie

- Adhésion de la Commune de Castillon-de-Castets au SPANC
- Elaboration d'un plan de formation pour le personnel en 2016
- Lecture des recommandations : Le matin, faire couler un moment l'eau froide avant de la consommer ; l'eau chaude sanitaire doit être maintenue à une température supérieure à 55°C

RAPPORT DES COMMISSIONS

- **Voirie / Bâtiments** :

1. Une deuxième proposition (entreprise La Forestière Bazadaise) a été reçue concernant la vente de pins sur les secteurs de « Lahitte » et « Aux Barrails ». Après en avoir délibéré, l'offre de l'entreprise Noval-Bois (déjà retenue pour la vente 2014 de peupliers), a été acceptée par l'assemblée pour 5 680 € HT. Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document relatif à cette vente.
2. L'Entreprise Blangero débutera les travaux de réfection sur l'église début août
3. Un devis a été demandé pour la réfection du court de tennis ainsi que pour l'arrachage de la souche de pin parasol située derrière la salle polyvalente
4. Une étude va être menée pour sécuriser le muret en ciment et le petit escalier situés derrière la salle
5. Les cages de football en fer vont être retirées en urgence afin d'effectuer les soudures nécessaires au maintien de leur rigidité

QUESTIONS DIVERSES

1. Projet d'organisation, en 2016, d'un intervillages avec les Communes de Saint-Pardon de Conques, Saint Martin de Sescas, Saint Loubert et Bieujac. Il y aura nécessité de créer une association intervillages pour le déroulement du projet si le choix est fait d'organiser ces jeux sur un seul site. Le Comité des Fêtes s'occuperait de cette organisation.
2. Une mise à jour du plan cadastral est prévue du 20 au 31 juillet 2015. Monsieur Moulade, Géomètre Principal du cadastre de La Réole en charge de cette opération, pourra se présenter chez les habitants de la Commune
3. Suite au départ de Valérie Zoméro, Mélanie Darriet devient déléguée titulaire au SISS, et Jean-Pierre Balade sera son suppléant. André Bourrel devient délégué titulaire à l'AADP (aide sociale)
4. Une exposition de mobylettes est envisagée courant septembre. Cette opération sera portée par « La Maison »
5. Suite au départ, au mois d'Octobre, de la secrétaire du SIRP, un recrutement est en cours pour la remplacer

La séance est levée à 21 h 50